

NMG annonce la clôture de la Première tranche d'investissement de 50 M\$ US par GM et Panasonic

MONTREAL, CANADA, 28 février, 2024 – Nouveau Monde Graphite Inc. (« NMG » ou la « Société ») ([NYSE: NMG](#), [TSX.V: NOU](#)) annonce la clôture de son placement privé précédemment annoncé le 15 février 2024 (la « Première tranche d'investissement ») de 25 000 000 d'actions ordinaires dans le capital de la Société (les « Actions ordinaires ») et de 25 000 000 de bons de souscription d'Actions ordinaires (les « Bons de souscription ») pour un produit brut total de 50 M\$ US conformément aux conventions de souscription conclues entre la Société et chacune de Panasonic Holdings Corporation (« Panasonic ») et General Motors Holdings LLC (« GM ») le 14 février 2024. Dans le cadre de la Première tranche d'investissement, GM et Panasonic ont chacune souscrit 12 500 000 Actions ordinaires et 12 500 000 Bons de souscription pour un prix d'achat total de 25 M\$ US. La Société a l'intention d'utiliser le produit de la Première tranche d'investissement pour soutenir le développement des opérations de phase 2 de NMG – la mine Matawinie et l'usine de matériaux de batteries de Bécancour – conformément à leurs spécifications respectives en matière de batteries. La Société prévoit de clôturer son placement privé de 18 750 000 Actions ordinaires et 18 750 000 Bons de souscription, précédemment annoncé le 15 février 2024, pour un produit brut total de 37,5 M\$ US, conformément aux conventions de souscription conclues entre la Société et Mitsui & Co., Ltd. et Pallinghurst Bond Limited (collectivement, les « opérations avec des personnes apparentées ») après réception des approbations réglementaires requises et satisfaction des exigences du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières (comme décrit en détail dans le communiqué de presse du 15 février 2024) et fournira d'autres mises à jour sur les opérations avec des personnes apparentées en temps voulu.

Les Bons de souscription sont assujettis à une période de restriction de 4 mois et un jour expirant le 29 juin 2024.

BMO Marchés des capitaux a agi en tant que conseiller financier de la Société dans le cadre de la Première tranche d'investissement et la Société a convenu de verser à BMO Marchés des capitaux un montant totalisant 1 250 000 \$ US.

Pour plus d'informations concernant la Première tranche d'investissement, veuillez vous référer aux communiqués de presse de NMG datés du 15 février 2024, disponibles sous le profil de NMG sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov, ainsi que sur le site de NMG aux adresses <https://nmg.com/fr/offtake-contraindante-gm/>, <https://nmg.com/fr/offtake-contraindante-panasonic/> et <https://nmg.com/fr/investissement-prive-offtake/>. Des copies des ententes importantes qui n'ont pas été conclues dans le cours normal des affaires, à savoir, les conventions de souscription avec chacune de GM et Panasonic, les conventions relative aux droits des investisseurs avec chacune de GM et Panasonic et la

convention de droits d'inscription avec Panasonic sont ou seront disponibles sur la page de la Société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov, et le résumé de ces ententes contenu dans le présent document est entièrement nuancé par la référence à ces documents.

Informations relatives au système d'alerte conformément au Règlement 62-103

Avant la Première tranche d'investissement, Panasonic ne possédait aucune action dans le capital de NMG et aucun Bon de souscription. Suite à la Première tranche d'investissement, Panasonic détiendra 12 500 000 Actions ordinaires représentant 11,12 % des Actions ordinaires émises et en circulation (compte tenu de l'émission de 12 500 000 Actions ordinaires en faveur de GM et de Mitsui & Co., Ltd. et de 6 250 000 Actions ordinaires à Pallinghurst Bond Limited ou à leurs affiliés respectifs, comme annoncé par NMG le 15 février 2024, et sans tenir compte de l'exercice des Bons de souscription) et 12 500 000 Bons de souscription, qui représenteront 12 500 000 Actions ordinaires supplémentaires en cas d'exercice, ce qui porterait le total détenu par Panasonic à 25 000 000 d'Actions ordinaires sur une base diluée, représentant 20,0 % des Actions ordinaires alors émises et en circulation (après prise en compte uniquement de l'exercice des Bons de souscription par Panasonic et sous réserve des restrictions décrites ci-dessous).

En ce qui concerne l'exercice des Bons de souscription par Panasonic, les modalités du certificat des Bons de souscription, représentant les Bons de souscription émis pour Panasonic, stipulent que Panasonic ne pourra pas exercer de Bons de souscription qui entraîneraient une possession de plus de 19,9 % des actions alors émises et en circulation, à moins que NMG n'ait obtenu l'approbation réglementaire.

À propos de Nouveau Monde Graphite

NMG travaille à se positionner comme un contributeur clé au sein de la révolution énergétique. La Société travaille au développement d'une source pleinement intégrée de matériaux écologiques d'anode pour batteries au Québec, au Canada, pour les marchés en pleine expansion des piles à combustible et des batteries lithium-ion. Avec des normes ESG enviables, NMG aspire à devenir un fournisseur stratégique des principaux fabricants mondiaux de batteries et de véhicules en offrant des matériaux avancés performants et fiables tout en promouvant la durabilité et la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. www.NMG.com

À propos de GM

General Motors (NYSE :GM) est une entreprise mondiale qui se consacre à la promotion d'un avenir tout-électrique inclusif et accessible à tous. Au cœur de cette stratégie se trouve la plate-forme de batteries Ultium, qui alimentera les véhicules de production de masse et ceux de haute performance. General Motors, ses filiales et ses coentreprises vendent des véhicules sous les marques Chevrolet, Buick, GMC, Cadillac, Baojun et Wuling. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entreprise et ses filiales, y compris OnStar, leader mondial des services de sécurité automobile, consultez le site www.gm.ca.

À propos de Panasonic Energy

Panasonic Energy, fondée en avril 2022 dans le cadre de la transition du groupe Panasonic Energy vers un système de société d'exploitation, offre des produits et des solutions technologiques novateurs partout dans le monde. Grâce à ses batteries lithium-ion pour véhicules électriques, à ses accumulateurs et à ses piles sèches, l'entreprise fournit une source d'alimentation sécuritaire, fiable et pratique à un large éventail de secteurs commerciaux, de la mobilité et de l'infrastructure sociale aux appareils médicaux et aux produits de consommation. Panasonic Energy est déterminée

à contribuer à une société propice au bonheur et écologiquement durable. À travers ses activités commerciales, l'entreprise cherche à résoudre les problèmes sociétaux tout en prenant les rênes d'initiatives environnementales. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous au www.Panasonic.com/global/energy.

Contact

MÉDIAS

Julie Paquet
VP Communications et Stratégie ESG
+1 450 757-8905 poste 140
jpaquet@nmg.com

INVESTISSEURS

Marc Jasmin
Directeur, Relations aux investisseurs
+1 450 757-8905 poste 993
mjasmin@nmg.com

Abonnez-vous à notre fil de nouvelles : <https://bit.ly/3UDrY3X>

Mise en garde

Tous les énoncés, autres que les faits historiques, contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations décrivant l'utilisation attendue du produit de la Première tranche d'investissement, la Première tranche d'investissement, la clôture de placement privé de 37,5 M\$ US, la réception des approbations réglementaires requises et satisfaction des exigences du Règlement 61-101, ainsi que les déclarations du paragraphe « À propos de Nouveau Monde Graphite » et ailleurs dans le communiqué de presse qui décrivent essentiellement les perspectives et les objectifs de la Société, constituent de « l'information prospective » ou des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de certaines lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières, et sont fondées sur des attentes, des estimations et des projections au moment de la publication du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la Société au moment où ces énoncés ont été formulés, sont assujetties à des incertitudes et à des imprévus importants sur les plans opérationnel, économique et concurrentiel. Ces estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes. Par ailleurs, ces énoncés prospectifs sont basés sur différents facteurs et hypothèses sous-jacents, notamment les tendances technologiques actuelles, les relations d'affaires entre la Société et ses parties prenantes, la capacité de fonctionner de manière sécuritaire et efficace, la livraison et l'installation en temps opportun et aux prix estimés de l'équipement soutenant la production, les prix de vente présumés du concentré de graphite, l'exactitude des estimations des Ressources minérales, les taux de change et les taux d'intérêt futurs, la stabilité politique et réglementaire, les prix des produits de base et les coûts de production, l'obtention d'approbations, de licences et de permis gouvernementaux, réglementaires et de tiers à des conditions favorables, la stabilité de la main-d'œuvre, la stabilité des marchés financiers et des capitaux, la disponibilité de l'équipement et des fournitures essentielles, des pièces de rechange et des consommables, les diverses hypothèses fiscales, les estimations de CAPEX et OPEX, toutes les projections économiques et opérationnelles relatives au projet, les infrastructures locales, les perspectives et occasions d'affaires de la Société et les estimations du rendement opérationnel de l'équipement, et ne sont pas garants du rendement futur.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux anticipés ou suggérés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels soient sensiblement différents des attentes actuelles comprennent notamment des retards quant aux dates de livraison prévues de l'équipement, la capacité de la Société à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques et si ces initiatives stratégiques donneront les résultats escomptés, la disponibilité d'un financement ou d'un financement à des conditions favorables pour la Société, la dépendance aux prix des matières premières, l'impact de l'inflation sur les coûts, les risques d'obtention des permis nécessaires, le rendement opérationnel des actifs et des activités de la Société, les facteurs concurrentiels dans le secteur de l'exploitation minière et de la production du graphite, les changements aux lois et aux règlements ayant une incidence sur les activités de la Société, le risque d'acceptabilité politique et sociale, le risque lié à la

réglementation environnementale, le risque lié aux devises et aux taux de change, les développements technologiques, l'impact de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place par les gouvernements en réaction à cette pandémie, et la conjoncture économique en général ainsi que les risques liés aux bénéficiaires, aux dépenses d'investissement, aux flux de trésorerie et à la structure du capital et aux risques commerciaux généraux. Une description plus détaillée des risques et des incertitudes figure dans la notice annuelle de NMG datée du 23 mars 2023, notamment dans la section intitulée « Facteurs de risque », qui est disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. D'autres facteurs imprévisibles ou inconnus qui ne sont pas abordés dans la présente mise en garde pourraient aussi avoir un impact défavorable important sur les énoncés prospectifs.

Plusieurs de ces incertitudes et de ces imprévus peuvent affecter directement ou indirectement ou pourraient faire en sorte que les résultats ou le rendement réels diffèrent considérablement de ceux avancés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans ces énoncés. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but de fournir de l'information sur les attentes actuelles de la direction et ses plans pour l'avenir. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, ni d'expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf tel que l'exigent les lois en valeurs mobilières applicables.

Les données sur le marché et l'industrie contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur des informations provenant de publications industrielles indépendantes, d'études de marché, de rapports et d'enquêtes d'analystes et d'autres sources accessibles au public. Bien que la Société estime que ces sources sont généralement fiables, les données sur le marché et l'industrie sont sujettes à interprétation et ne peuvent être vérifiées avec une certitude totale en raison des limites de la disponibilité et de la fiabilité des données brutes, de la nature volontaire du processus de collecte des données et d'autres limites et incertitudes inhérentes à toute enquête. La Société n'a pas vérifié de manière indépendante les données provenant de sources tierces auxquelles il est fait référence dans ce communiqué de presse et, par conséquent, l'exactitude et l'exhaustivité de ces données ne sont pas garanties.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

De plus amples renseignements concernant la Société sont disponibles dans la base de données SEDAR+ (www.sedarplus.com), et pour les lecteurs américains sur EDGAR (www.sec.gov), ainsi que sur le site Web de la Société à l'adresse : www.NMG.com

Les titres offerts dans le cadre de la Première tranche d'investissement n'ont pas été enregistrés en vertu du Securities Act of 1933 des États-Unis, tel que modifié (le « Securities Act américain ») et ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis ou à, ou pour le compte ou au bénéfice de personnes américaines, sauf en vertu d'un enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement applicable. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et il n'y aura aucune vente des titres dans un État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale. Les termes « États-Unis » (United States) et « personne américaine » (U.S. person) sont tels que définis dans la Regulation S du Securities Act américain.